



COMMUNICATION
DU COMITÉ DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

COMITE DE DIRECTION

N° 02/09.2016

SÉANCES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL 2017

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le Comité de direction, dans sa séance du 25 août 2016, a décidé de demander la convocation du Conseil intercommunal, pour l'année 2017, pour les mardis

- 4 avril
- 30 mai (élections du Président et du Vice-président, rapport de gestion et comptes de l'exercice 2016)
- 26 septembre (budget de l'exercice 2018)
- 28 novembre

Les séances du 4 avril et du 30 mai se dérouleront à 20h00, à la Salle du Conseil communal Aula, rue des Voiles du Léman 4, 1028 Préverenges.

Le lieu des séances du 26 septembre et du 28 novembre reste à définir, selon l'élection du Président du Conseil intercommunal.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 25 août 2016.

Communication présentée au Conseil intercommunal en séance du 27 septembre 2016.